

Joinville le Pont, le 20 février 2008

M. MICHEL HÉBERT
PRÉSIDENT
FNACA CHAMPIGNY / JOINVILLE
39, RUE CHARLES FOURIER
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE

Objet : votre questionnaire « prise de position »

Monsieur le président,

J'accuse réception du courrier que vous m'avez transmis au nom du comité départemental de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie.

Je vous prie de trouver ci-après mes réponses.

J'attire votre attention sur le fait que, pour l'essentiel, les questions que vous soulevez ne relèvent pas directement de la responsabilité municipale et que je n'aurais, en conséquence, que peu de pouvoir direct pour les mettre en œuvre si je suis élu le 6 mars prochain.

Je vous indique que, pour la grande majorité des points que vous soulevez, je soutiens vos demandes. Cependant, je conserve des interrogations concernant trois d'entre elles :

- Je ne comprends pas, dans la cinquième question, la notion de « compagne double » pour les fonctionnaires et n'ai donc aucune idée de l'impact de votre demande ;
- Je ne dispose pas d'assez d'information pour me prononcer, à ce stade, sur la question de la pérennisation de l'Office national des anciens combattants. Je regrette donc de ne pouvoir prendre position ;
- Enfin, je ne mesure pas non l'impact que pourrait avoir votre demande l'attribution de la Croix de Guerre. Là encore, sans être opposé à votre revendication, je préfère ne pas m'exprimer directement sur ce sujet aujourd'hui.

Je vous informe du grand attachement des candidats sur ma liste à la mise en œuvre d'un devoir de mémoire respectueux des anciens combattants et de leurs associations et vous assure de ma totale bienveillance.

Et je vous prie de croire, Monsieur le président, en mes sentiments cordiaux.